

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

*Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au remplacement d'automatismes, d'appareillage et de bâtiments au poste de Duvernay  
(Dossier R-4019-2017)*

### Objet de la demande

Le Transporteur a déposé, le 8 novembre 2017, une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir l'autorisation de remplacer, au poste de Duvernay, des automatismes, des équipements d'appareillage et des bâtiments liés aux sections à 315 kV et à 120 kV, ainsi que réaliser des travaux connexes (le **Projet**).

Le Projet a comme objectifs d'assurer la pérennité du poste de Duvernay et d'en maintenir la fiabilité.

Le coût total du Projet s'élève à un montant de 73,8 M\$ et s'inscrit dans la catégorie « maintien des actifs ». Les mises en service sont prévues pour chacun des mois de septembre de 2019 à 2023 inclusivement.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31(1) (5<sup>o</sup>) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**).

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires écrits à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 14 février 2018 à 12 h**. Ce dernier pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 21 février 2018 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande du Transporteur, les documents afférents, la Loi, le Règlement ainsi que le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 